

Cesap : structurer un environnement global pour la CAA

Médico-social

Date de publication : 14/11/2025

Généralités

Objectif :

Implémentation de la CAA dans l'organisation Cesap afin de développer un "environnement global CAA"
Favoriser l'autodétermination, l'expression des besoins et des choix, et le respect des droits fondamentaux des personnes polyhandicapées en structurant une démarche de Communication Alternative et Améliorée à l'échelle de l'association (écosystème complet animé par une chargée de mission associative rattachée à la direction du développement)

La création du poste de chargé de mission CAA associatif a été impulsée par la gouvernance de l'association, dans le cadre de son projet associatif, avec la volonté forte de promouvoir les droits des personnes accompagnées à s'exprimer, comprendre, et participer activement à leur vie quotidienne. Un comité de pilotage a été mis en place pour superviser la démarche.

Le COPIL CAA de l'association pilote le projet CAA avec pour objectif de créer une culture CAA et impulser une dynamique interne.

Les acteurs impliqués sont :

- Administrateurs de Cesap
- Direction Générale et équipe de direction
- Chargé de mission CAA
- Professionnels de terrain : éducateurs spécialisés, orthophonistes, AES, ergothérapeutes...etc tous professionnels volontaires pour porter le projet et développer la CAA
- Familles et représentants légaux par le biais des administrateurs de l'association

Nous avons constitué un écosystème CAA avec différentes strates:

- Directrice du développement associatif supervise, pilote le projet CAA.
- Chargé de mission CAA associatif : Elle pilote le projet CAA et déploie la stratégie CAA de l'association sous la direction de la direction du développement. Elle anime le réseau d'acteur (intervenants CAA et référents CAA), accompagne la mise en place de la démarche en ESMS en co-construction avec les directions, assure le suivi du parc technique CAA associatif, collabore avec la responsable qualité au déploiement de la CAA, développe les partenariats)
- 10 Intervenants CAA soit 1 à 3 par pôle (de formation différentes : ergothérapeute, psychomotricien, éducateur) : Ils sont tous professionnels certifiés (ISAAC F)
- 80 Référents CAA répartie dans chaque ESMS (de formation différentes : ergothérapeutes, psychomotriciens, éducateurs, AES, AMP, infirmier, orthophoniste, etc...) Ce sont des professionnels identifiés dans chaque ESMS comme appui et ressource à la démarche de CAA
- 1 Groupe de travail CAA appelé "commission CAA" sur chaque ESMS de l'association: Il réunit régulièrement les référents de l'ESMS, l'intervenant CAA du pôle, le chef de service de l'ESMS et la chargée de mission CAA (occasionnellement selon les besoins); La commission CAA accompagne les professionnels à modéliser dans le quotidien avec les outils CAA collectifs créés par l'instance. La commission peut aussi être force de proposition pour les projets individuels de communication et accompagner les équipes dans la démarche.

Ce projet comprend un volet formation important via des formations spécifiques:

- Sessions de transfert de compétences organisé en interne, de sensibilisation et d'ateliers pratiques animés par la chargée de mission en collaboration avec les intervenants CAA et en lien avec les référents CAA de l'ESMS
- Formations spécialisées CAA (ISAAC, Cesap Formation, IDEEREKA ..etc)
- Formations spécifiques outils ou méthodes de CAA: MAKATON, PODD, PECS, outils numériques avec logiciels CAA ..etc • Formation spécifiques évaluation : CHESSEP, ECP ...etc

Ce projet comprend un axe sur le projet personnalisé onglet Communication : • Intégration de la grille d'observation de la communication APF sur le logiciel Dossier Unique Informatisé des personnes accompagnées IMAGO pour assurer que l'on observe la communication de la personne • Accompagnement à la création du PIC via les intervenants et référents CAA et donc

personnalisation des outils de CAA

Lien avec les familles et partenaires

- Co-construction des outils de communication avec les familles et les partenaires extérieurs (pictogrammes, cahiers de vie, applications numériques, tableaux de choix, etc.)
- Accessibilité des outils à domicile : guides fournis, outils numériques transférables, tutoriels vidéos, réunions de transmission.
- Suivi des usages entre domicile et ESMS via carnet de liaison ou bilans partagés.

Continuité domicile-ESMS

- Intégration de la CAA dans les projets personnalisés d'accompagnement.
- Temps de coordination avec les proches aidants.

Etapas de mise en oeuvre

Principales étapes de mise en oeuvre :

1. Création d'un comité de pilotage associatif
2. Création du poste de chargé de mission CAA et définition de son périmètre d'action
3. Diagnostic initial des pratiques existantes en CAA dans les établissements de l'association
4. Co-construction d'un plan d'actions associatif et des indicateurs de suivi
5. Sensibilisation des professionnels, des partenaires à la démarche de la CAA => à ce jour 400 professionnels
6. Identification des référents CAA dans chaque ESMS pouvant évoluer vers une formation certifiante CAA ou similaire et accompagnement dans cette démarche de 15 professionnels.
7. Création d'une instance CAA dans chaque ESMS pour permettre aux référents CAA de co-construire ensemble en partant des personnes accompagnées
7. Inscription de la CAA comme priorité en matière de formation au niveau associatif
8. Co-construction d'un espace de partage numérique d'outils CAA entre les acteurs
9. Acquisition du matériel de CAA low tech et high tech dans chaque ESMS pour donner accès aux personnes accompagnées et leur famille, aux professionnels aux outils de CAA
10. Installation du réseau des professionnels certifiés et animation de cette instance (journées associatives)
11. Mise en œuvre sur le terrain et accompagnement des pratiques (commissions locales en ESMS)
12. Suivi, évaluation, et ajustement continu des pratiques et outils

Essaimage



Les principaux leviers

Le lancement et le pilotage ont été assurés par la Direction Générale, car l'écosystème mobilise bien au-delà des équipes de terrain.

La démarche repose sur la structuration des instances, l'appel au volontariat et la mise en place de formations.



Les principaux freins

Coût économique : postes et missions dédiées rémunérées, formations, matériel high-tech.

Engagement continu : indispensable à tous les niveaux du projet, de la gouvernance aux équipes des ESMS.

Contact

Delphine Lebaillif, Intervenants CAA (Educatrice Spécialisée)

Marie-Christine Hurteloup, Educatrice de jeunes enfants et référente CAA



L'établissement

Date de mise en œuvre : January 12, 2023

Durée du projet : 24 mois

CESAP 75013



Les ressources

Temps

Le temps est un facteur clé : création d'un réseau interne d'acteurs pour appui et ressources, afin d'éviter la concentration sur quelques personnes. Le référent de proximité reste garant du projet personnalisé et de

Type de structure : Médico-social / Privé à but non lucratif

Déclenchement

Cesap accompagne des personnes polyhandicapées en Île-de-France, en Indre-et-Loire et dans l'Oise. Lauréat de l'AAP AACTA de la CNSA en 2022, il a créé une plateforme de prêt de matériel numérique CAA (tablettes et logiciels) pour aidants et partenaires. La Direction Générale a décidé d'étendre ce projet à tous les ESMS de l'association. Face à la grande vulnérabilité des personnes accompagnées et leurs difficultés de communication, il était essentiel de généraliser cette pratique pour favoriser l'autodétermination et améliorer leur qualité de vie.



La mise en oeuvre

Facilité de mise en oeuvre



10/10



Remplace une pratique existante



Les impacts

Sur l'environnement :



Impacts positifs

Grâce à une dynamique de mise à jour et d'adaptation des aides techniques, une démarche de réutilisation a été engagée malgré l'obsolescence de certains équipements.

Le partage entre professionnels favorise l'entraide pour réparer ou récupérer des pièces.

Un dossier de suivi et de gestion des outils high-tech de CAA a été créé, recensant les tablettes, les contacteurs, les logiciels achetés, ainsi que leur lieu d'entreposage.

Sur les professionnels :



Impacts positifs

CAA désormais connue de tous (professionnels, partenaires, familles) et n'est plus réservée à un

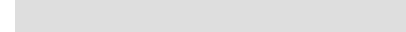
communication, ce qui implique un investissement important.



Beaucoup

Personnel (équipe project, déploiement...)

Le rôle de chaque acteur doit être défini et partagé dans le cadre du dialogue social des organisations et de tous les supports de communication internes. Ne pas négliger les besoins en termes de tâches administratives, gestion, maintenance informatique.



A considérer

Des compétences en interne

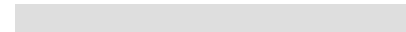
Identifier et valoriser les professionnels formés à la CAA, tout en organisant des formations exigeant ressources, planification et compétences en gestion de projet.



A considérer

Des compétences externes (prestations externes)

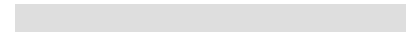
Mobiliser plusieurs organismes selon les expertises, compléter par le transfert interne de compétences, établir des partenariats avec les fournisseurs high-tech et, dans certains ESMS, conventionner avec des professionnels libéraux.



A considérer

Des équipements, du matériel

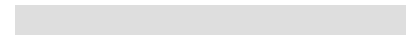
Le matériel CAA, qu'il soit low-tech ou high-tech, nécessite un suivi et une gestion. Sans lui, la communication multimodale ne peut être pleinement mise en œuvre.



A considérer

Des financements (internes et externes)

Personnel dédié (experts CAA / administratif / informatique / chefferie de projet etc...) ; investissements matériel ; formation.



A considérer

Parties prenantes associées

- ☒ Administration
- ☒ Direction
- ☐ Services techniques
- ☒ Bénéficiaires
- ☐ Autres

Conditions de succès

domaine spécifique.

Montée en compétences des équipes sur la CAA et meilleure compréhension des besoins complexes des personnes accompagnées.

Renforcement du travail pluridisciplinaire autour d'un projet commun (familles, partenaires...).

Valorisation des rôles : Création d'une fiche de mission et avenant contractuel avec revalorisation salariale pour les intervenants CAA.

Pour les référents : fiche rôle et positionnement dédiée.

Amélioration de la qualité d'accompagnement et du climat professionnel.

Sur les usagers :



Impacts positifs

Autodétermination : amélioration de l'expression des choix et préférences (activités, alimentation, rythmes).

Réduction des comportements problématiques liés à la frustration de ne pas pouvoir communiquer.

Valorisation de la personne : reconnaissance de son individualité, participation accrue aux décisions.

Renforcement de l'estime de soi et du sentiment d'autonomie grâce à la communication multimodale.

Accessibilité aux droits fondamentaux : expression du consentement, participation citoyenne (CVS).

Sur l'organisation :



Impacts positifs

Culture CAA structurée et partagée dans toute l'association.

Pérennisation avec création de postes.

Renforcement des liens avec les familles et partenaires locaux.

Meilleure lisibilité des projets de communication dans les projets personnalisés.

Positionnement innovant et inclusif de l'association.

Amélioration de la coordination et communication entre pôles.

Sur le médico-économique :



Impacts positifs

Investissement initial important (poste dédié, formation, outils).

Retombées positives à moyen et long terme : meilleure coordination interprofessionnelle (gain de temps, rationalisation des outils, mutualisation des compétences professionnelles) ; recrutement facilité par la valorisation du travail autour de la CAA.



Projet inscrit dans la politique de l'établissement

La CAA est inscrite comme priorité dans les projets associatifs et d'établissement, intégrée aux plans de développement des compétences des ESMS.